

Prisonniers Sans Frontières

13, rue des Amiraux

75018 PARIS

Tél : 33(0)1 40 38 24 30

E-mail : prsf@prsf.org

Site: www.prsf.org



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 11 JUIN 2022

L'an deux mille vingt deux, onze juin à dix heures,

Les sociétaires de l'association PRISONNIERS SANS FRONTIERES se sont réunis au siège de l'association, 13 rue des Amiraux, Paris 18ème, ou ont participé par visio-conférence à l'assemblée générale ordinaire sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Monsieur Michel Turlotte préside la séance en sa qualité de Président de l'association.

Monsieur Michel Doumenq est désigné comme Secrétaire de séance.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque sociétaire à son entrée en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire des sociétaires représentés. Il en ressort que sont présents ou représentés 73 sociétaires.

Dans un mot d'introduction, le président rappelle que 2021 a été une année difficile en raison du COVID. Seules des missions ont pu être effectuées en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso.

Si les activités ont diminué du fait de la pandémie, la mobilisation et la motivation des bénévoles sont restés intacts.

Il est toutefois indispensable de s'interroger sur ce que doit devenir PRSF à l'avenir.

Le séminaire qui se tiendra à Lomé en novembre prochain aura notamment pour but d'imaginer le futur de notre association en donnant plus d'autonomie aux pays.

Le Président passe ensuite à l'ordre du jour :

- Approbation du Procès verbal de l'AG 2021
- Approbation du rapport de gestion 2021
- Affectation du résultat de l'exercice 2021
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2022
- Renouvellement et nomination d'Administrateurs

Le Président et la trésorière donnent lecture du rapport de gestion sur l'activité de l'association au cours de l'exercice 2021.

Les rapports de la Commissaire aux comptes ont été lus en séance.

Diverses observations sont échangées sur les comptes.

Le rapport d'activité a été présenté pays par pays et diverses observations sont échangées et les coordinateurs nationaux qui étaient en visioconférence ont pu s'exprimer.

Échanges avec les coordinateurs nationaux :

Bénin ; son coordinateur Balbylas Gbaguidi évoque le climat politique dégradé, les attentats,

Compte tenu des restrictions d'accès aux prisons réduites à cause de la pandémie les missions se sont cantonnées à des activités classiques, médicaments, produits d'hygiène. Les liens entre les membres des ET et l'administration pénitentiaire ont été renforcés.

L'association PRSF Bénin a été créée à l'initiative de Balbylas. Cette structure nouvelle pourra conclure des projets avec des ONG locales avec des taux de participations sur les fonds propres de l'association moins élevés que s'il s'agissait d'un projet Français (10% au lieu de 25%)

Balbylas précise que depuis le Covid les activités se sont orientées sur l'alphabétisation et la réinsertion en plus de la nourriture et de l'habillement.

Burkina Faso : La situation politique est complexe avec la prise de pouvoir par la Junte militaire et le terrorisme présent dans tout l'Est du pays.

Le coordinateur national, Ibrahim Kalga, évoque le projet avec Terre des Hommes dans lequel sont investis 40 jeunes bénévoles. Ce projet vise à améliorer la situation carcérale (culture, sport, loisir, hygiène, réinsertion).

Cote d'Ivoire : Le président de la République Ouattara a été réélu pour la 3^e fois.

Le pays connaît un taux de croissance important.

L'administration pénitentiaire met du personnel au niveau du suivi social, ce qui est nouveau. La situation carcérale de la MACA est particulièrement dégradée avec 8000 détenus.

Cette année marque la fin du projet C2D (assainissement et eau potable sur 8 prisons)

Nous développons le partenariat avec des entreprises locales : Uniwax (fabrication par les détenus de vêtements) Callivoire et GSN (Dons de semences, graines) Yara (dons de produits phytos et formation sur place)

Guinée : la distance entre Conakry et la Guinée forestière a conduit à la mise en place de deux postes de coordinateur.

La covid a entraîné l'arrêt du jardin à Conakry pour isoler sous tente les détenus atteints de la Covid à Conakry. L'activité du jardin a repris en 2022

Paul Guilavogui précise que les activités hygiène et compléments alimentaires se sont maintenues.

Mali : La situation politique est dégradée et l'insécurité très forte. Bernard Jacquin sur place indique qu'il répartit les dotations en fonction de la qualité des projets.

Un nouveau système a été mis en place pour la répartition de la dotation, 1/3 dotation distribué et 2/3 réservés aux équipes qui ont bâti des projets. Ceux-ci sont retenus en assemblée en fonction de leur pertinence. Cela a permis de lancer des actions importantes (jardins 1000€, réinsertion par la couture 3000 €, formation sur l'histoire, un autre projet de maroquinerie).

L'ancien coordinateur national Dembélé a été remercié. Le nouveau coordinateur national, Sissoko, devrait accélérer la progression de PRSF Mali.

Niger : Bien qu'il soit difficile de se déplacer en dehors de Niamey, compte tenu des nombreuses zones sensibles, Kalarika a pu se déplacer sur l'ensemble des prisons et organiser à Niamey une réunion avec les responsables des équipes terrain. Il évoque la surpopulation carcérale. Il convient de veiller à la destination des produits et effectuer les distributions sans passer par l'administration pénitentiaire. L'atelier de tricotage sera monté en 2022 et à ce jour fonctionne bien.

Togo : Daniel Laam rappelle qu'en 2021 les visites étaient interdites dans les prisons, mais les distributions de produits d'hygiène, gel ont pu continuer. Il regrette la démotivation des membres, ce qui rend difficile le travail, De plus il déplore de nombreux décès parmi les bénévoles. Il est indispensable de recruter si l'on veut poursuivre les activités dans les prisons.

Le président remercie tous les intervenants en visio et leur précise que le déroulé du séminaire de Lomé, avec ses six modules, va leur être envoyé par mail.

Présentation des différentes résolutions.

Le président présente en suite le tableau comptable réalisé 2021.

Solde positif de 41296 €

Ce solde s'explique :

- Diminution des charges du fait qu'il n'y a pratiquement pas eu de missions dans les pays (ralentissement des activités en raison du covid, problème de sécurité).
- La diminution du loyer, par la colocation mis en place durant l'année
- Des recettes exceptionnelles dues au fait des frais de gestion touchés suite au projet C2D de la Cote d'Ivoire

Sur les prévisions 2022 :

Notons la baisse continue des donateurs, environ 350 aujourd'hui dont 225 en prélèvement. Pour Marie-Françoise Petit, il convient d'être clair au regard des donateurs qui risquent de se retirer si les projets n'apparaissent pas assez précis à ceux qui ont un véritable engagement.

Il faudra par ailleurs communiquer sur le séminaire avant même sa tenue, lors de sa préparation, pour la plus grande transparence possible.

Compte tenu du manque de moyen humain pour travailler au siège, il est nécessaire de recruter une personne à mi temps, notamment pour travailler sur la préparation du séminaire de Lomé, assurer le suivi administratif, mettre les archives à jour, développer notre communication.

Ce sera un étudiant en Master1 en contrat d'alternance

Christian Simon est en lien avec une école pour nous procurer des candidats potentiels. Nous devrions prochainement recevoir des CV. (*Principe du contrat en alternance ; 3 jours semaines pour un coût de l'ordre de 4500€ pour l'année 2022*).

Les autres points de l'ordre du jour sont présentés et discutés.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

Approbation du Procès verbal de l'AG 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

Deuxième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général de la Commissaire aux comptes sur les comptes et le bilan de l'exercice 2021, approuve lesdits comptes et bilan, ainsi que l'action du Conseil d'administration au cours de cet exercice.

Et donne quitus au Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

NB : La commissaire aux comptes précise une réserve sur le projet C2D de Côte d'Ivoire car elle n'a pas reçu le rapport final.

Troisième résolution

L'Assemblée générale approuve le projet de budget de l'exercice 2022 présenté par le Conseil d'administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat de l'exercice 2021, en provision sur l'exercice prochain

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'Assemblée générale a constaté que les mandats d'administrateurs de :

- Bernard Zirnheld
- Evelyne Stachaczyk
- Michel Doumenq
- Michel de Saint Bon
- Michel Turlotte

arrivent à expiration avec la présente Assemblée Générale

L'Assemblée a renouvelé pour une durée de trois années les mandats de Michel Doumenq, Michel de Saint Bon, et Michel Turlotte soit jusqu'au jour de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024

Bernard Zirnheld et Evelyne Stachaczyk n'ont pas souhaité renouveler leur mandat.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à douze heures.

Le Président

Le Secrétaire de séance